

Centre de prévention de la violence familiale de Kent

7714, route 134
Sainte-Anne-de-Kent (N.-B.)
E4S 1H5
Tél. : (506) 743-5449
Courriel : cpvfk@nbnet.nb.ca

1

STRATÉGIE D'INTERVENTION POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE SANTÉ DES VICTIMES DE VIOLENCE FAMILIALE

Centre de prévention de la violence familiale de Kent

2

Données factuelles

- § «25 % des femmes maltraitées participant à une étude ont déclaré avoir demandé des soins de santé au moins 11 fois pour des traumatismes et 23 % de plus ont consulté un médecin de 6 à 10 reprises pour des blessures dues à la violence.»
- § «Le personnel médical ne décèle qu'un cas de femmes battues sur 25, en utilisant les techniques de diagnostic actuelles.»

3

- «Seulement 26% des voies de fait contre la conjointe ont été signalés à la police. Au total, 24 % des femmes victimes de violence conjugale ont déclaré avoir fait appel à un ou plusieurs services sociaux, incluant des maisons d'hébergement. Près du quart (23 %) ont parlé à un médecin et 7 % à un membre du clergé»
- «Dans une étude menée auprès de 691 femmes enceintes, 8 p.100 ont fait état de mauvais traitements subis sur une formule de demande, alors que 29 p.100 l'on fait quand on le leur a demandé directement.»

4

Pourquoi dépister ?

- «La violence familiale est très difficile à dépister et passe souvent inaperçue. Quatre facteurs sont associés à ces difficultés: les valeurs sociales, le silence des victimes, la difficulté d'aborder la question de la violence, la non-spécificité des symptômes associés à la violence subie.

5

...suite

- Le dépistage des femmes victimes de violence permet aussi de cerner les facteurs de danger et de renforcer la sécurité dont les femmes et les enfants ont besoin. Il est alors possible de sauver des vies ou d'éviter aux victimes des blessures graves.

6

...suite

- «Finn a constaté qu'une femme battue sur sept présentait une consommation excessive d'alcool, et une femme battue sur dix consommait ou abusait de drogues, en particulier des médicaments prescrits comme sédatifs et des somnifères, en apparence pour palier la peur et l'angoisse accompagnant les mauvais traitements.»

7

...suite

- «Le traitement prescrit, y compris les sédatifs et les antidépresseurs, peut être peu approprié si on ne diagnostique pas la violence conjugale. Ces médicaments peuvent augmenter le risque de suicide ou même provoquer une escalade de la violence».

8

UNE INTERVENTION CONCERTÉE

- En 2002, le Centre de prévention de la violence familiale de Kent signait un protocole d'entente, qui engagerait les organismes partenaires suivants à collaborer pour mieux dépister :
- La régie régionale de la santé Beauséjour
- Les médecins
- Le centre de santé mentale
- Et la GRC du comté de Kent

9

- suite -

- Par ce geste et cette action chaque organisme partenaire reconnaissait l'importance de travailler ensemble.
- Le Centre de prévention, à son tour, s'engageait à fournir les outils de dépistage à ces partenaires (carte discrète, affiches, formulaires d'autorisation) et mis en place la ressource nécessaire pour intervenir soit une intervenante en situation de crise.

10

RÉSULTATS

- Les organismes partenaires se sont mis à poser la question directement.
- La clientèle était plus référée aux services du Centre de prévention
- Un dépistage précoce qui permet de mobiliser et intervenir avant le danger que l'abus physique soit installé.
- Un résultat de briser le cycle de la violence plus rapidement se fait voir dans l'intervention

11

RÉSULTATS

- Briser le cycle de la violence et prévenir la violence intergénérationnelle (prévenir les effets de la violence familiale chez les enfants)
- Les professionnels du domaine de la santé sont plus sensibilisés à la problématique de la violence familiale et interviennent plus rapidement.

12

CONCLUSION

- Histoire de cas vécus et leurs succès
- L'impact du protocole d'entente à long terme